

Recherches sociographiques



Giselle HUOT, *Un rêve inouï... des milliers de jeunes*

Micheline Dallaire

Volume 33, Number 3, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056722ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056722ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dallaire, M. (1992). Review of [Giselle HUOT, *Un rêve inouï... des milliers de jeunes*]. *Recherches sociographiques*, 33(3), 491–492.

<https://doi.org/10.7202/056722ar>

de l'État», les petites sœurs de l'Assomption ont pu vivre cette période de grands bouleversements avec «calme et sérénité», tout en réussissant à adapter et à poursuivre leurs œuvres, ce qui est tout à leur honneur.

Robert MAYER

*Service social,
Université de Montréal.*

Giselle HUOT, *Un rêve inouï... des milliers de jeunes*, Éditions Anne Sigier, Sainte-Foy, 1991, 528 p.

Cheville ouvrière de l'édition critique de l'œuvre de Lionel Groulx, la médiéviste Giselle Huot a déjà publié, en 1987, une monographie sur Marie de la Charité, fondatrice de la première communauté dominicaine du Canada. Elle nous revient, en 1991, avec un ouvrage sur Élisabeth Turgeon, fondatrice des Sœurs des Petites Écoles, nom changé, en 1891, pour Congrégation de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Rares sont les monographies de communautés religieuses présentées dans un solide encadrement scientifique. C'est le cas de celle-ci. Une riche bibliographie comprend des sources tirées d'archives de communautés, d'évêchés, de paroisses ainsi que de nombreuses études à la fine pointe de l'historiographie religieuse. Un index onomastique et thématique et plusieurs notes font, du volume, un bon instrument de recherches pour les historiens. S'ajoutent, en annexe, un tableau des Sœurs des Petites écoles, de 1874 à 1881, et une liste complète des maisons de la Congrégation de 1874 à 1991. Enfin, une chronologie des événements, de 1832 à 1990, et l'arbre généalogique d'Élisabeth Turgeon servent de balises à ce long récit de 500 pages.

Hélas ! C'est en vain qu'on cherche une véritable introduction. À la place, un prologue où l'auteure établit l'approche de son étude : ni un plaidoyer, ni une apologie, mais une rencontre honnête avec Élisabeth Turgeon « par l'intermédiaire des textes, des témoignages, des documents ». (P. 15.) On ne situe pas clairement l'ouvrage, on n'identifie pas les buts, ni les perspectives de la démarche, ni le cadre spatial. La conclusion qui aurait pu ramasser les grandes idées sera tout aussi absente. D'où une lecture un peu décevante qui entraîne dans des dédales de minitieux détails ; ils font perdre le fil de l'histoire de la fondatrice. Celle-ci n'apparaît d'ailleurs à peu près pas avant la page 190.

De peine et de misère, on en arrive à dégager, tout au long de ce récit qui n'a rien de linéaire, qu'Élisabeth Turgeon, native de Beaumont, diplômée de l'École normale Laval, finit par répondre à l'invitation de Mgr Langevin, évêque de Rimouski, d'aller ouvrir, dans son diocèse, une sorte de communauté laïque (sans vœux), destinée à pourvoir les petites écoles de campagne d'institutrices compétentes. À force de ténacité, Élisabeth Turgeon amène petit à petit l'Évêque à donner son autorisation à la règle des vœux et à l'approbation des premières constitutions.

L'ouvrage aurait gagné à ne contenir que 250 pages plutôt que 525. Des mises en contextes n'en finissent plus et font constamment dévier l'étude de l'objet central: Élisabeth Turgeon et sa communauté. L'histoire sociale de Beaumont, voire de la province de Québec, y passe: les marguilliers, les écoles, les paroisses, les mœurs villageoises, le régime seigneurial, etc. Chaque personnage nommé reçoit l'honneur de son arbre généalogique et de son «vécu». L'auteure parle-t-elle de la mort du père d'Élisabeth Turgeon, c'est en entier que son contrat de mariage et son testament nous sont livrés, avec explication de textes; puis l'historique des orgues de Beaumont accompagne les longues descriptions de l'enterrement et la présentation de la parenté. Le récit de l'épidémie de choléra, le projet de la fondation de l'Université Laval... C'est là le défaut majeur: on n'a pas procédé à une sélection pertinente des documents. À vouloir tout dire, on ne voit plus ce que l'auteure veut communiquer.

Domage que la recherche de Giselle Huot, si parfaite dans la préparation de l'étude, s'affaiblisse dans l'exposition en raison d'une foule de détails superflus. L'essentiel et le contingent se perdent l'un dans l'autre.

L'ouvrage n'est pas pour autant dépourvu d'intérêt; ceux qui veulent s'informer sur la vie quotidienne de l'époque (1840-1880), ceux qui aiment la petite histoire et ceux qui apprécient les «suspenses» se réjouiront de ce récit écrit dans une langue correcte, le plus souvent élégante où perce la grande culture de l'auteure.

Micheline DALLAIRE

*Département d'histoire,
Université d'Ottawa.*

Paul LAROCQUE et Jean LARRIVÉE (dirs), *Enjeux forestiers*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ, 1991, 216 p.

La question forestière est à l'ordre du jour. Depuis la fin des années 1970, tout le secteur forestier du Québec s'est mis à se transformer. Les principales industries se sont modernisées et rationalisées; les pouvoirs publics et les acteurs privés ont pris conscience que les ressources forestières n'étaient plus abondantes, que l'on récoltait trop, sans pratiquer de saines méthodes d'aménagement et de renouvellement des forêts; une loi (la loi 150) a profondément modifié le régime forestier, abolissant la vieille pratique des «concessions» forestières et s'ouvrant à des moyens mieux adaptés d'utiliser, gérer et maintenir les ressources de la forêt; on s'est mis à revendiquer une utilisation polyvalente de la forêt, ainsi que le contrôle, voire l'interdiction, de certaines pratiques (pulvérisations aériennes de produits chimiques contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette notamment). La forêt est devenue un enjeu social, mettant en présence et aux prises divers acteurs. La liaison privilégiée qui s'était établie entre le gouvernement et les grandes sociétés d'exploitation